

Le 1^{er} janvier 2017,

La Communauté de Communes du Pays d'Ornans,
La Communauté de Communes du Canton de Quingey,
La Communauté de Communes Amancey Loue Lison,
Le Syndicat Mixte du Pays Loue Lison,
Abbans-Dessous,
Abbans-Dessus,

ont donné naissance à

la Communauté de Communes Loue Lison.

Élection du Président : **Jean-Claude Grenier**
et des Vice-Présidents :

Sarah Faivre (aménagement de l'espace, environnement), **Philippe Maréchal** (économie, numérique), **Philippe Bouquet** (tourisme), **Michèle Beauvais** (social), **Vincent Marguet** (eau, assainissement), **Jean-Paul Prost** (finances), **Marie-Christine Legain** (services à la population), **Daniel Pernin** (voirie), **Nathalie Van de Woestyne** (sport, culture, communication), **Philippe Edme** (déchets, gymnase)

Janvier

CCLL - An I



Février

Office de tourisme Destination Loue Lison, Syndicat Mixte de la Loue, Centre Intercommunal d'Action Sociale, Sybert, Syded, Groupe d'Action Locale de Leader, Syndicat Mixte Doubs Très Haut Débit, Mission locale, Etablissement Public Foncier, ... la Communauté de Communes élit ses **représentants** dans les différents organismes auxquels elle adhère pour la réalisation de ses missions et/ou le développement du territoire.

Les **budgets primitifs 2017** sont adoptés. Ils prévoient la poursuite des investissements et la

reconduction des actions financées antérieurement.

Avril

Parallèlement, l'intégration fiscale progressive est décidée sur une durée de 3 ans, période pendant laquelle la part des taux intercommunaux dans les impôts locaux va augmenter pour certains foyers et baisser pour d'autres.

Pour couvrir les dépenses, une augmentation de 7,5 % des taux de prélèvement est nécessaire. L'excédent prévisionnel 2017 est de 150.000 €, soit neuf jours de dépenses courantes de la CCLL.

Le **débat d'orientations budgétaires** soulève la question de l'harmonisation des taux de prélèvement sur les impôts locaux (taxe d'habitation, taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties, cotisation foncière des entreprises), technique nommée *intégration fiscale progressive*. Des écarts importants existent entre les territoires en raison de choix politiques différents qui privilégiaient les dépenses de fonctionnement ou d'investissement. La problématique est double : que les contribuables paient, à base fiscale égale, le même impôt quelque soit leur lieu de vie au sein de la CCLL tout en parvenant à proposer un niveau de services identique à tous.

Mai

La CCLL signe son **Contrat de ruralité** avec l'Etat, la Région, le Département, l'Education Nationale, la Caisse des dépôts et consignations, l'Agence Régionale de Santé, et l'ADEME. L'enjeu est de soutenir financièrement les projets qui visent à améliorer la qualité de vie, la cohésion sociale et l'attractivité des territoires tout en assurant la cohérence du développement du territoire. Sont réunis les projets communaux et intercommunaux portant sur la mobilité, les services à la population, l'attractivité, la revitalisation des bourgs centres, la cohésion sociale, la transition écologique et énergétique.

Pour 2017, deux projets ont été retenus :

- la réhabilitation de l'école et de l'ancienne fromagerie de Liesle,
- la nouvelle voie de circulation d'Ornans.

Mars





Du 11 mai au 7 juillet, le **chapiteau 39.01** de la Compagnie Ordinaire d'Exception de Cléron a planté sa toile à Amancey. Et, grâce à lui, quelques 2 700 personnes ont pu assister et participer à des événements aussi divers que des spectacles (cirque, musique, danse, théâtre), la nuit de l'agro-écologie, un bal parents-enfants, un marché de producteurs locaux... et même un conseil communautaire.

L'accueil de ce chapiteau s'est réalisé dans le cadre du contrat de coopération culturel de territoire signé entre le Département et la Communauté de Communes Amancey Loue Lison en 2016. Le 39.01 est en fait l'ancien chapiteau de la Compagnie

Juin

Treize, c'est le nombre d'animations proposées en juillet et août à l'espace Beauquier à Nans-sous-Ste-

Anne. Environ 200 visiteurs de la source du Lison ont profité de ces multiples occasions pour découvrir les richesses insoupçonnées de la vallée du Lison.

L'organisation de ce programme est confiée à **Destination Loue Lison**, l'office de tourisme chargé de la promotion touristique sur le territoire de la CCLL avec deux points d'accueil à Ornans et Arc-et-Senans.

Juillet

Besançon
Micropolis

Au Carrefour des Maires et des élus locaux, l'entreprise Bonnefoy et la CCLL reçoivent le prix du jury des Trophées des travaux publics pour le **plan de circulation d'Ornans**. Cet aménagement va fluidifier la circulation au cœur de la ville en déviant les poids



lourds sur cette nouvelle voie à double sens qui suit le tracé de l'ancienne ligne de chemin de fer.

Jeudi 30 novembre, 11 h 00 : après plus d'un an de travaux, la nouvelle voie est ouverte.

5 octobre 2017

Décembre

En 2015, une enquête de la MSA avait permis d'identifier un besoin d'habitat collectif pour les personnes âgées à Ornans. Porté par le Centre Intercommunal d'Action Sociale, le projet de **construction d'une MARPA** s'est concrétisé par la pose de la première pierre, le 1^{er} décembre.

Situé à côté de l'ancien stade de Mambouc, l'établissement proposera 22 logements T1bis et un logement T2 pour un couple. L'installation des premiers résidents est prévue pour la fin de l'année 2018.



Le nouveau site Internet est en ligne. À mettre en favori :

www.cclouelison.fr

Avec la page Facebook *Communauté de Communes Loue Lison*, deux façons de suivre l'actualité de la CCLL.

Août

Semaine de l'intercommunalité, première édition. Trois soirées pour échanger avec la population sur ce qu'est et ce que doit devenir une communauté de communes version Loue Lison.

Des rencontres à Amancey, Ornans et Quingey avant d'autres *soirées de l'intercommunalité*, programmées en décembre 2017 et janvier 2018, dans 25 communes du territoire.

Septembre

Octobre

Fermé pendant cinq mois pour cause de travaux, le **gymnase intercommunal** situé à Quingey a

rouvert ses portes début novembre. Isolation performante, chauffage aux granulés bois, installation de panneaux solaires photovoltaïques, nouveau système de ventilation : l'objectif atteint est un bâtiment basse consommation dont les consommations d'énergies sont réduites de 70 % et l'énergie nécessaire à son chauffage et son éclairage est 100 % renouvelable. Pas mal pour un bâtiment construit en 1984.



Les travaux améliorent également la fonctionnalité des locaux et l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Communauté de Communes Loue Lison

7 rue Edouard Bastide - 25290 Ornans

03 81 57 16 33 - contact@ccloue-lison.fr

www.ccloue-lison.fr